TOUVR'EXPRESS ...

Septembre 2022 – N° 68

Madame, Monsieur, Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens

Vous avez fait le plein d'énergie et de bonnes résolutions pendant les vacances ? Ça tombe bien !
A peine le sable enlevé de vos pieds, les revoilà déjà cachés. Bref, c'est la rentrée et autant le dire : ça pique !

Dans ce bulletin municipal de septembre, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que votre école primaire offre les meilleures conditions pour vos enfants, que notre cantine scolaire traditionnelle est un gage de qualité alimentaire et d'éducation nutritionnelle, que vos commerces de proximité vous attendent et que les réalisations comme les projets ne manquent pas.

Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale. Du comité des fêtes aux aînés avec le Club Retour aux Sources …, nous sommes tous détenteurs des clefs de notre commune.

Votre Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins malgré les contraintes qui nous sont imposées.

Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que les investissements se réalisent sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques ? N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux en mairie. Les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

Bonne lecture, bonne rentrée à toutes et tous et à très vite sur le terrain !

Avec mon dévouement,

Brigitte BAPTISTE

Maire de TOUVRE

Tri des déchets alimentaires : on commence maintenant !

Le 1er janvier 2024, les déchets alimentaires ne pourront plus être mélangés aux ordures ménagères dans vos bacs ou vos sacs noirs

Pourquoi les trier ?

Les enjeux réglementaires

À compter du 1er janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires devient obligatoire. Ils seront donc interdits dans les ordures ménagères. **Cette obligation s'applique à tous !**

Les nouveaux enjeux environnementaux

Valoriser les déchets alimentaires au plus proche de leurs sources de production soit par un retour à la terre en circuit court (compostage, c'est l'idéal), soit par une collecte séparée (via des bornes d'apport volontaire). Cela évite la mise en décharge de ces déchets valorisables dont la dégradation entraîne l'émission de méthane dans l'atmosphère, un gaz à fort impact sur le réchauffement climatique.

Les enjeux financiers :

Trier les déchets alimentaires et les valoriser à proximité de chez soi, grâce à des solutions locales, limite les coûts de collecte, de transport et de traitement des déchets. Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens 1,2 millions€ par an. Un coût qui va fortement évoluer au cours des années à venir en raison de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) s'appliquant à chaque tonne de sacs noirs enfouie qui passera de 32 à 65 € HT / tonne en 2025. Chaque tonne de déchets évités permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

Dès la rentrée 2022, GrandAngoulême met à votre disposition de nouveaux outils qui vous aideront à préparer ce changement

Comment les trier ?

Afin de répondre à une nécessité écologique et économique, GrandAngoulême, en concertation avec votre commune, vous apporte des solutions techniques de proximité pour la gestion de vos déchets alimentaires : mise à disposition de composteurs, ouverture de sites publics de compostage ou encore implantation de bornes pour le tri des déchets alimentaires dits« critiques» (restes de repas, viande, poisson, yaourts périmés,..., même emballés!).

Ces bornes sont ouvertes à tous et ce quel que soit votre type de logement (habitat individuel ou collectif). Les professionnels, quant à eux, doivent s'organiser avec des filières professionnelles.

Pour accéder à ces bornes, un badge est nécessaire ! Venez récupérer votre badge et votre bioseau « marron » ou encore un composteur de jardin si vous le souhaitez lors de la distribution gratuite organisée par GrandAngoulême dans votre commune.

Comment récupérer vos équipements ?

Le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême sera présent dans votre commune pour assurer la distribution et fournir des explications sur ce dispositif :

Jeudi 29 et vendredi 30 septembre 2022

De 14 h 30 à 20 h au Gymnase

Se munir impérativement d'un justificatif de domicile

Si vous êtes absents lors de la distribution, nous vous invitons à vous signaler en mairie afin de réserver un dispositif qui sera livré en mairie dans un second temps.

Ou déposer vos déchets ?

Dans un premier temps 2 sites sont retenus sur la commune de Touvre : **place de l'Hôtel de ville et placette rue de l'Echelle.**

Les déchets peuvent être également déposés dans n'importe quel bac situé sur l'agglomération de GrandAngoulême.

Retrouvez toutes les informations relatives au tri des déchets alimentaires (distributions de matériel, implantations des bornes, FAQ,...) sur: www.pluspropremavlile.fr

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

S'ÉQUIPER AVEC LE SOUTIEN DE GRANDANGOULÊME

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL

OUTIL 1 :

Le compostage, individuel et public

OUTIL 2 :

Les bornes à déchets alimentaires

Badge usager anonyme

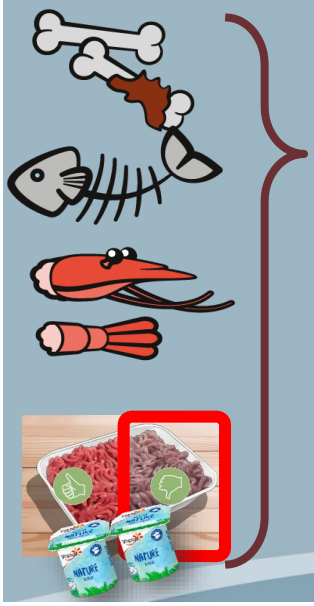

Sac plastique du commerce (non biodégradable)

Biosseau (fourni par GrandAngoulême avec convention)

Bac 2 roues dedans.
Avec housse (évite le lavage)

Vie scolaire

« Donne un nom de fleurs à chaque salle de classe de ton école »

Le concours mis en place par la municipalité s'est clos le mercredi 5 juillet à 18h.

Madame Le Maire avait convié les enfants ayant participé ainsi que les 10 brillants lauréats. Les artistes, accompagnés de papa et maman, ont été reçus à la salle de réunion de la mairie.

Après les bravos et félicitations adressés aux participants, les remerciements pour Sara-Marie, agent communal et pièce maîtresse du concours, un moment convivial et chaleureux a conclu cette fin d'après-midi.

Chaque fleur retenue sera reproduite sur un plexiglas de format A5 pour être installé devant chaque salle de classe.

L'école des Sources, à compter du jeudi 1er septembre, va ouvrir ses portes à environ 85 élèves repartis à nouveau en 4 classes.

Aucun mouvement au niveau du personnel n'a lieu cette année.

Donc encadrement stable pour un effectif stable.

A ce jour le protocole sanitaire dans les établissements scolaires à la rentrée repose sur un enseignement en présentiel, sans restriction sur les activités physiques et sportives tout en limitant la circulation du virus. Il est en cohérence avec les règles applicables en dehors du milieu scolaire et pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire évaluée le 1er septembre.

Dans les nouveautés, déjà expérimentées depuis septembre 2020 par 7 000 écoles, la nouvelle mesure qui a pour but de lutter contre la sédentarité et l'obésité des enfants et des adolescents et qui s'inscrit dans le cadre d'objectifs lancés par le gouvernement à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, prévoit dès cette rentrée que les élèves des écoles élémentaires feront 30 minutes d'activité physique par jour. Les formes de ces activités sont laissées à l'appréciation des enseignants et de leurs structures disponibles : cordes à sauter, relais, jeux de ballons….

Comme déjà annoncé, l'école est dotée d'un nouvel outil informatique venant en complément de ceux installés les 2 dernières années.

Grâce à l'aide financière de l'Amicale Laïque et à une subvention d'Etat, les 3 classes du primaire vont pouvoir bénéficier d'un dispositif « classe mobile » doté de 8 ordinateurs et 5 tablettes, qui fonctionnent en totale autonomie.

Cet ensemble peut se déplacer de classe en classe par le biais d'un chariot mobile en fonction des besoins de chaque enseignant.

Cela a nécessité quelques travaux complémentaires de câblage pris en charge par le budget de la collectivité.

Travaux

A l'école pendant les vacances :

En cuisine la machine à laver la vaisselle, très ancienne, était sujette à de nombreuse pannes aléatoires.

Son remplacement devenait de plus en plus urgent. Cela a été fait en Août, avec un adoucisseur beaucoup plus performant, toujours par la société MAT'HOTEL qui s'est avérée la mieux disante au niveau de l'appel d'offres.

Nos agents en restauration devraient ainsi opérer de façon beaucoup plus sûre et confortable.

Comme à chaque période de congés scolaires le service technique a réalisé les travaux de maintenance annuelle.

Du carrelage a été posé dans les sanitaires et les peintures refaites.

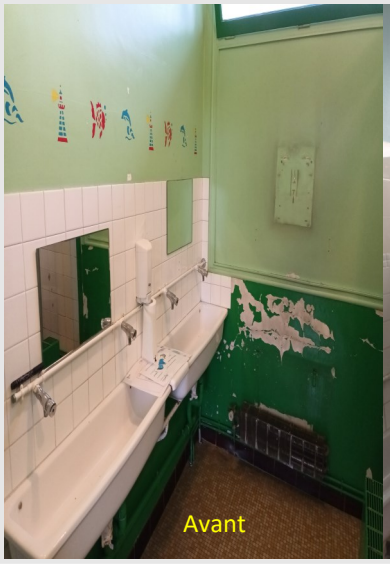

Dans la cuisine du restaurant scolaire la partie supérieure du mur situé derrière le lave vaisselle a été carrelée.

Dans la cour de l'école le traçage au sol des jeux et le panneau de basket-ball ont été repeints.

Avant la rentrée un nettoyage complet de tous les locaux a été réalisé par les agents.

Les abords de l'école ont été tondus, désherbés et balayés.

A la mairie

Une VMC a été installée pour assainir les sanitaires et l'escalier d'accès au sous-sol .

Afin d'améliorer les projections de documents lors des différentes réunions, un écran rétractable a été mis en place

Informations

Présence Verte Charente vous propose pour le service de livraison de repas, une cuisine équilibrée et savoureuse, avec des menus élaborés par une diététicienne.

Nous livrons à domicile sur tout le territoire de la Charente, nos repas sont prêts à être réchauffés, pour une consommation 7 jours sur 7.

Nous vous proposons plusieurs formules dont certaines ont le choix à la carte entre 4 entrées, 4 plats et garnitures, 4 laitages et 4 desserts ainsi que des menus adaptés : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en sucre et sel , mouliné …

Ce sera toujours le/la même livreur (se) qui viendra à domicile ce qui favorise ainsi une relation de confiance, ce sont des acteurs essentiels au maintien social. Ils apportent attention, bienveillance et écoute à nos clients.

Présence Verte Charente vous propose pour le service de bricolage / jardinage des interventions sur tout le département avec le matériel propre à la structure.

Nos salariés sont en CDI sur cette activité, ils sont expérimentés et diplômés.

Nous intervenons pour un minimum de deux heures. Le devis est gratuit et personnalisé.

Nos services sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, que vos besoins soient temporaires ou réguliers.

FRANCE ALZHEIMER & MALADIES APPARENTÉES
16 CHARENTE

Un malade, c'est toute une famille qui a

Besoin d'aide.

Membre de l'Union Nationale des Associations France Alzheimer et maladies apparentées

Adresse :

France Alzeihmer Charente

60 Route de Saint Jean d' Angely

Bâtiment ADMR

16710 SAINT YRIEX SUR CHARENTE

Tel : 05 45 67 06 91

➢ **SOUTIEN AUX FAMILLES**

- Soutien psychologique : entretiens individuels par une psychologue
- Formation des aidants familiaux : gratuite, durée 14 heures.

Les objectifs du soutien à l'aidant familial sont :

- De prévenir l'épuisement physique et psychologique
- De prendre conscience des répercussions sur sa vie personnelle
- De trouver des ressources internes et externes
- De prendre des décisions qui s'imposent au fur et à mesure de l'évolution de la maladie.

Toutes ces actions de soutien sont menées par une psychologue et un bénevole formés par l'Union.

➢ **SEJOURS DE VACANCES** Organisés par l'Union Nationale entre avril et octobre. Ces séjours sont adaptés aux différentes situations vécues par la personne atteinte de la maladie et son aidant (conjoint ou parent).

Rejoignez l'equipe France Alzheimer Charente

EN DEVENANT BENEVOLE au sein de l'association départementale, pour soutenir et aider les familles, animer des ateliers , faire grandir l'équipe.

OPERATION TILLEUL

Récoltez votre tilleul et offrez l'excédent de votre production à France Alzheimer Charente qui prévoit de développer une activité « Tisanes » pour récolter des fonds au bénéfice des activités mises en place par l'Association.

21 septembre 2022

Journée mondiale

Alors on danse ?

Nous vous attendons très nombreux pour cette belle fête annuelle à la salle du Petit Fresquet rue belle Allée 16000 ANGOULEME

Place au nettoyage citoyen du cimetière !

POURQUOI CETTE JOURNEE ?

Afin de poursuivre la démarche engagée ces dernières années vers le «***zéro phyto*** » et même si l'arrêt des produits phytosanitaires est un bienfait pour la santé et l'environnement, il génère cependant plus de travail manuel pour entretenir notre cimetière.

La municipalité souhaite organiser une journée citoyenne et lance un appel aux bonnes volontés pour l'aider dans le désherbage manuel de ce dernier. Il ne s'agit pas de faire à la place des services municipaux mais bien de réaliser tous ensemble cet entretien spécifique, comme le désherbage des allées ainsi qu' entre les tombes, habituellement à réaliser par les familles.

QUAND ?

Les élus, les agents techniques invitent les personnes de tous âges à se réunir le temps d'une matinée et à travailler ensemble dans la bonne humeur.

Ouvert à tous. venez avec vos gants et votre binette !

Journée citoyenne du 15 octobre 2022

Mairie de TOUVRE

Monsieur / Madame .....

participera à la journée au cimetière de la Commune.

Pour la bonne organisation nous vous remercions de bien vouloir déposer ce coupon de participation dans la boîte aux lettres de la mairie ou confirmer votre présence par mail (mairie@touvre.fr).

le vendredi 30 septembre 2022 avant 12 heures.

La recette du mois

Antipasti de courgettes au vinaigre Balsamique

1 kg de courgettes.

1 oignon rouge.

Une quinzaine de feuilles de menthe ou de basilic.

Tailler les courgettes en rondelles et les faire revenir dans une sauteuse avec de l'huile d'olive et des oignons ciselés.

Ne pas trop les cuire afin qu'elles restent croquantes. Assaisonner sel-poivre.

En fin de cuisson, rajouter du vinaigre Balsamique de façon à bien parfumer les courgettes, stopper la cuisson et rajouter quelques feuilles de menthe ciselées ou du basilic selon vos goûts.

Réserver au réfrigérateur afin de servir bien frais en entrée ou bien en garniture froide.

Bon appétit

Informations

PASS SPORT

Le Pass'Sport,qu'est ce que c'est ?

Ce dispositif proposé par le Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques, vise à rendre accessible la pratique sportive au plus grand nombre en soulageant financièrement les bénéficiaires d'une somme de 50 euros qui sera directement déduite du prix de leur licence. Cette mesure s'adresse aux bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire ARS, aux jeunes âgés de 6 à 20 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), aux 18-30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et depuis cette année aux étudiants boursiers jusqu'à 28 ans. Si vous répondez à un de ces critères et que vous souhaitez pratiquer le sport qui vous passionne n'hésitez pas à vous munir de votre identifiant Pass'Sport et à vous rendre dans votre club pour vous inscrire dès à présent et bénéficier de votre allocation de rentrée sportive.

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bulletin Municipal de la Mairie de Touvre
1 Route des Sources 16600 Touvre - mairie@touvre.fr - Tél : 05 45 65 50 46
Responsable de la publication : Mme Brigitte BAPTISTE.
Rédaction : Jacques DUBREUIL, Jacques PIOT, Eliane REYNAUD.
Mise en page, impression et distribution par nos soins. Dépôt légal - Septembre 2022

Rejoignez-nous